

est donc postérieur à la cession de la Nouvelle-France aux Anglais et au traité de 1763. Ses débuts sont assez intéressants pour nous engager à entrer dans quelque développement.

C'est à cinq ou six milles de Montréal, au village de la Longue-Pointe, qu'en 1766, un curé de cette paroisse, esprit actif, sorti d'une excellente famille Nantaise, M. Jean-Baptiste Curatteau de la Blaiserie — il ne signait que Curatteau — conçut l'idée de fonder un collège classique, destiné, dans sa pensée, à former un petit séminaire.

En 1767, le collège était ouvert pour y recevoir les élèves. M. Curatteau, à l'aide de ses économies et des contributions volontaires de ses paroissiens, avait ajouté à sa cure une annexe ayant 24 pieds de façade sur 28 pieds $\frac{1}{2}$ de profondeur et possédant deux étages. Ce bâtiment suffisait pour commencer, car il faut bien le dire, le nombre des pensionnaires, que nous ne pouvons indiquer avec certitude, n'était pas considérable. Sur ce nombre les renseignements nous font défaut, et les registres paroissiaux de la Longue-Pointe ne fournissent aucune indication précise. Le seul document que nous ayons entre les mains est une lettre de M. Jean Delisle de la Cailletrie (1), en date du 20 juin 1770, donnant quelques indications précieuses. Nous tenons à en citer des extraits, car ils renferment un témoignage d'estime bien mérité pour le fondateur de notre collège classique de Montréal. Cette lettre était adressée au père de M. de la Cailletrie alors en France.

« Il y a trois ans, le premier du présent mois, que M. l'abbé Curatteau qui tient un collège à une lieue et demie de notre ville a bien voulu se charger de l'éducation de mon petit garçon. Il lui enseigne le latin avec un soin et des peines tout particuliers, ainsi qu'à tous les autres, sans cependant négliger la moindre chose de ses devoirs envers une cure assez considérable dont il est chargé. J'ajouterais seulement que cet excellent homme est regardé par nous, comme le père de la jeunesse, la colonne de l'éducation, l'exemple de la patience, le modèle de tout digne prêtre.

« Les anglais même y ont fait attention et quelques-uns, se dépouillant des préjugés de leur éducation, lui ont confié celle de leurs enfants. Je reconnais en cela la main de la Providence qui nous protège.

(1) Citée par M. Huguet-Latour dans l'annuaire Ville-Marie, (pages 121).